

Equipe Majeurs Protégés

Equipe Majeurs Protégés du CH VALVERT

Ouverture du guichet : le jeudi de 13h00 à 15h00.

La psychiatrie publique s'organise sur le mode de la sectorisation géographique, et est découpée en fonction de l'âge, aussi toute personne demandeuse de soin, ou cherchant des informations sur le sujet, peut s'adresser aux structures de soins existant sur son lieu d'habitation.

Le CH Valvert est découpé en trois Pôles, un Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile, qui accueille les patients âgés de 0 à 18 ans, et pour lesquels la coordination avec les familles fait partie intégrante des soins, le Pôle de Psychiatrie Adulte, et le Pôle de Psychiatrie de la Personne Agée, qui accueille les patients au-delà de 65 ans.

Vous pouvez vous référer à la description de ces structures dans l'onglet

[OFFRE DE SOIN](#).

en sollicitant de manière prioritaire les Centre Médico Psychologiques (CMP), afin de connaître les dispositifs existants.

En cas de situation d'urgence, vous pouvez vous adresser aux **services d'urgence de La Timone, du CH Aubagne, ou du CH de La Ciotat, ou contacter le 15.**

➤ **Groupe de réflexion**

[La voix des usagers \(https://sites.google.com/view/la-voix-des-usagers/\)](https://sites.google.com/view/la-voix-des-usagers/)

qui rassemble des usagers de la psychiatrie et des professionnels pour améliorer les prises en charge de l'ensemble des structures de l'hôpital. Rejoignez-les... une fois par mois au Centre de Documentation du CH Valvert.

➤ **Différents dispositifs d'accueil des familles existent ou se développent au sein du CH VALVERT.**

Les familles peuvent être reçues au sein des différentes unités de soin par les soignants référents de leur proche, sur **rendez-vous**. Ces rencontres ont généralement lieu avec le patient, elles sont l'occasion d'échanger les points de vue et les difficultés de chacun.

Elles peuvent également disposer de **permanences proposées par des Associations de Famille**.

Les permanences pour les familles au CH. Valvert :

➤ **Permanence animée par l'Association Solidarité Réhabilitation** (Association œuvrant pour la réinsertion et la réhabilitation psychosociale des personnes en souffrance mentale), contacter **Mme Rancillac** par mail à contact@solidarite-rehabilitation.org

. (Tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois, de 14h à 16h - salle de réunion du service de [Réhabilitation Psychosociale \(RDC UMA 9\)](#))

➤ **Permanence animée par l'Association UNAFAM** (Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades), contact : **06.43.84.67.22** ou par mail à 13@unafam.org

. (Tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois, de 14h à 16h - salle de réunion du service de [Réhabilitation Psychosociale \(RDC UMA 9\)](#))

(Il existe également, des permanences de l'UNAFAM pour les patients :

[+ d'info \(https://www.ch-valvert.fr/information-transversale/actualites/unafam-1-505\)](https://www.ch-valvert.fr/information-transversale/actualites/unafam-1-505)

)

L'association Solidarité Réhabilitation propose également un programme psycho-éducatif destiné aux familles et proches de patients souffrant de schizophrénie ou troubles apparentés, le programme **Profamille**. Contacter Mme Rancillac par mail à contact@solidarite-rehabilitation.org

La formation est composée de 14 séances, 1 à 2 fois par mois, sur une année, et a lieu en salle des Instances.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- > Connaître la maladie et les traitements
- > Développer des capacités relationnelles
- > Apprendre à mieux gérer ses émotions
- > Savoir obtenir de l'aide

- > Rendre l'utilisateur acteur de sa vie
- > Rompre l'isolement
- > Construire son autonomie...

Voir programme :

[PROFAMILLE, soutien aux proches aidants - Solidarité Réhabilitation \(solidarite-rehabilitation.org\)](https://www.solidarite-rehabilitation.org/profamille-soutien-aux-proches-aidants/)
(<https://www.solidarite-rehabilitation.org/profamille-soutien-aux-proches-aidants/>)

Plusieurs secteurs proposent des **groupes de parole** pour les familles. Ces temps d'échanges, auxquels participent des soignants, sont l'occasion pour les familles de partager leur vécu, leurs questionnements, et par leur engagement respectif de s'offrir une forme de soutien mutuel. Ces rencontres se déroulent généralement à un rythme mensuel. (se référer à **offre de soin**). Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre, afin de soutenir le développement de ce type d'offre au sein de l'hôpital.

Des consultations de **Thérapie Familiales Systémiques** sont proposées de manière intersectorielle et sur indication médicale. Elles se déroulent au Centre de Thérapie situé à l'UMA 8. Secrétariat joignable au 04.91.87.67.49

Pour toute question sur le sujet, vous pouvez contacter le secrétariat de l'unité de **Réhabilitation Psychosociale au 04.91.87.68.21**.

Equipe Majeurs Protégés du CH VALVERT

Emmanuelle PELAPRAT, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - **04 91 87 67 17**

Madame Julie JACOTIN/MAURICE, Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs - **04 91 87 68 42**

Madame Carole KRIGER, assistante pôle patients - **04 91 87 67 18**

Ouverture du guichet : le jeudi de 13h00 à 15h00

En dehors de ces horaires, les Mandataires Judiciaires sont disponibles sur prise de RDV ou selon l'urgence des demandes formulées

sur :

tutelle@ch-valvert.fr

Fax : 04 91 87 68 83

**CENTRE HOSPITALIER
VALVERT**

78, Boulevard des
Libérateurs
13011 Marseille
04 91 87 67 00